

DECLARATION SUR L'HONNEUR REGIME DE LA PETITE INDEMNITE - RPI (KVR)

Attention: l'utilisation du régime de la petite indemnité
est soumis à la possession d'une **carte d'artiste**.

Sousigné.e : _____

avec le n° de registre national : _____

domicilié.e à : _____

confirme par la présente que pour _____ (description de la prestation artistique),

qui a eu lieu le _____ (date) iel a reçu une indemnité de défraiement dans le cadre du régime de la petite

indemnité pour les artistes¹ d'un montant de _____ **euro** (max. € 147,67/jour en 2023) à la part de **Zonder Handen VZW**,

payé

par virement au n° de compte IBAN : _____

CONTANT le _____ (date)

Soussigné.e déclare sur l'honneur qu'il n'a pas dépassé les limites suivantes :

- le montant total des indemnités par an ne peut être supérieur à 2.953,37 euro
- cette réglementation ne peut être appliquée pour plus de 30 jours par an

Fait en deux exemplaires à _____ (lieu), le _____ (date)

Signature,

¹ 1 Article 17 sexies de l'AR du 28 novembre 1969 en exécution de la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs.